



CONTRAT DE RESERVATION



NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS :

TEL PORTABLE : MAIL :

IMMATRICULATION DE VOTRE VEHICULE :

VACAF Merci d'indiquer votre numéro d'allocataire :

ACCOMPAGNANTS

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE

ARRIVEE LE : **DEPART LE** :

EMPLACEMENT

- TENTE CARAVANE CAMPING-CAR
- Electricité (16 ampères)
- Animaux (chiens. 3 max par emplacement)
- Véhicule supplémentaire (2 max par emplacement)

COMMENTAIRES

Nous nous efforçons de prendre en compte vos remarques et demandes et nous vous prions de croire que nous faisons au mieux pour les satisfaire en fonction du planning de réservation.

REGLEMENT

Arrhes d'un montant de 30% total du séjour

- Chèque bancaire* Chèques Vacances CB

*(à l'ordre de « Camping Port Sable RR »)

- Contrat de passage plaisancier** (Port Navalo et Kerners)

**Réduction de 5% sur présentation du justificatif

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente, du règlement intérieur et déclare les accepter.

Fait à :

Le :

Signature précédée de « Lu et approuvé »

www.camping-arzon.fr



20, chemin du Toulassais

56640 Arzon

Tel : 02.97.53.71.98

Mail : portsable@arzon.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Article 1 : Réservation

Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur du Camping Municipal de Port Sable et des conditions énoncées ci-après. Toute réservation est nominative et ne peut être cédées ou sous-louée. En cas de litige le tribunal administratif de Rennes est seul compétent.

La réservation n'est effective qu'après confirmation et encaissement des arrhes par le gestionnaire.

- A la réservation : versement des arrhes* soit 30% du total du séjour par chèque, chèques vacances ou carte bancaire (paiement par téléphone ou via notre site internet). Sauf pour les séjours d'une nuit, versement de la totalité.
 - Solde du séjour la veille de votre départ.

*les arrhes : l'annulation de la réservation entraîne la perte du montant versé mais ne vous oblige pas à l'exécution du contrat (versement de la totalité du séjour)

Article 2 : départ anticipé et annulation de séjour réservé

- Annulation : par courrier postal ou électronique au minimum 24h avant la date d'arrivée inscrite au contrat de réservation
- Aucune réduction ne sera consenti pour une arrivée retardée ni pour un départ anticipé, même dans le cas où le camping en aurait été avisé.
- En cas d'annulation de séjour, les arrhes sont perdues sauf pour cause de santé sur présentation d'un certificat médical.

Article 3 : Horaires d'arrivée et départ

Le jour d'arrivée et de départ est au choix.

Arrivée à partir de 14h et départ avant 12h00. Camping à la nuitée de 14h00 à 12h00. La prolongation de séjour n'est possible que sur demande et en fonction de nos disponibilités.

En cas d'arrivée retardée merci d'avertir la réception dès que possible. La réservation sera conservée 24 heures après la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, la réservation disparaît.

Article 4 : Emplacement

L'emplacement est déterminé en fonction des exigences des plannings de réservation par le gestionnaire ou son représentant.

Article 5 : Animaux domestiques

Nos amis les animaux sont admis dans ce camping. Les chiens sont admis moyennant une redevance par nuit et par animal. Ils devront être vaccinés (antirabique à jour) tatoués ou pucés. Le carnet de vaccination vous sera demandé à votre arrivée. À cette occasion nous vous rappelons qu'en application de la loi 99-5 du 6 janvier 1999, les chiens de première catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping, et les chiens de deuxième catégorie acceptés toujours muselés et tenus en laisse par une personne majeure, sur présentation du permis de détention.

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service Campings dans le but de faciliter la gestion des séjours et des historiques, mesurer votre satisfaction et vous informer.

Conformément à la loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : campings@arzon.fr



CAMPING MUNICIPAL

Camping Municipal Port-Sable

Tél. +33(0)2 97 53 71 98 • Fax. +33(0)2 97 53 89 32

Camping Port-Sable - 20 Chemin du Toullassais - 56640 Arzon

Mail : portsable@arzon.fr

Site web : www.camping-arzon.fr

